

# La Nation

Jeudi 29  
Novembre 1990  
1re Année

REPUBLIQUE DU BENIN  
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Numéro 147  
Prix 100 Francs

## REFLEXIONS

### LES FAUX PROBLEMES DU REFERENDUM

Deux délégations du HCR et du gouvernement se sont rendues lundi et mardi derniers, dans les départements de l'Ouémé et du Zou pour s'enquérir des difficultés qui subsistent encore dans les préparatifs du référendum du dimanche prochain. A entendre les problèmes recensés et relatés par la presse, on croit rêver.

Les organisateurs n'ont apparemment pas tiré leçon des derniers scrutins puisque les mêmes problèmes ressurgissent. A moins qu'il s'agisse là de difficultés artificielles savamment orchestrées comme savent le faire les Béninois dans un dessein inavoué mais qu'on ne tardera pas à découvrir.

Sinon comment expliquer le manque de véhicules dont font état les préfets alors que le parc automobile récemment renouvelé

regorge de voitures neuves qui sillonnent les rues de nos villes, transportant parents et amis nullement gênés de détourner les biens de l'Etat à des fins personnelles. Même le défunt régime PRPB qu'on a tant décrié a su toujours prendre dans le cas d'espèce les mesures qui s'imposent en réquisitionnant les véhicules des sociétés d'Etat.

Et puis, il y a l'éternel problème des perdries. On a entendu dans certains départements des cadres proférer des menaces à peine voilées : « Si on ne règle pas les perdries à temps, le référendum risque de mal tourner ». C'est une honte.

Les agents retenus pour les différentes opérations ne sont-ils pas des fonctionnaires, donc régulièrement

(Lire la suite en page 8)

## GRANDE BRETAGNE

John Major au 10,  
Downing Street :  
La dernière victoire  
de Margaret  
Thatcher

[Voir page 6]

Fin du Sommet  
des chefs d'Etat  
de la CEDEAO  
sur le Libéria :

Le président  
Mathieu  
KEREKOU  
est rentré hier  
de Bamako

(Le compte rendu  
des travaux  
dans nos  
prochaines  
éditions)

REFERENDUM DU 2 DECEMBRE 1990  
DES DELEGATIONS  
DU  
GOUVERNEMENT  
DE TRANSITION  
ET DU HCR DANS  
L'ATLANTIQUE  
ET LE MONO

[Voir page 3]

## Humeur

Requiem  
pour  
les banques de  
développement  
au Bénin

[Voir page 4]

La Commission de surveillance des banques de l'UMOA

DEUX DIRECTEURS DE BANQUES



M. Paul DERREUMAUX,  
directeur général  
de BOAD-Bénin

BENINOISES  
DONNENT  
LEURS AVIS

[Voir page 4]



M. Peter G. BATES,  
directeur général  
de ECOBANK-Bénin

# Le gouvernement et l'ANC campent... Fin à Cotonou du cours international sur les taux...

[Suite de la page 6]

sur les « actions de masse » de l'ANC, que M. De Klerk estime incompatibles avec la participation du mouvement nationaliste noir au processus de paix.

Le pouvoir assimile certaines de ces « actions de masse » aux « activités liées » à la « lutte armée », que l'ANC s'est engagé à suspendre en août.

L'ANC, pour sa part, estime au contraire tout à fait légitimes les manifestations de rue et grèves, ainsi que les campagnes de boycott des loyers ou de boycott des commerces blancs en cours dans de nombreuses villes.

La direction du mouvement a eu énormément de difficultés à faire accepter par les éléments les plus radicaux de sa base sa décision de « suspendre » la « lutte armée » et eut donc difficilement, de l'avis des observateurs, lâcher de nouveau du lest sur une question aussi sensible.

Dans un communiqué distribué hier à Johannesburg lors d'une conférence de presse, l'ANC, le SACP, le COSATU et cinq autres organisations évoluant dans leur mouvance ont appelé leurs sympathisants à une « offensive générale » pour obtenir, notamment, que cessent « les violations (NDR - par le pouvoir) des accords de Groote Schuur et de Pretoria » (signés par le gouvernement et l'ANC en mai et en août), ainsi que « les massacres de manifestants et les meurtres et enlèvements d'opposants » et « les obstacles mis au retour des exilés ».

En raison des divergences d'interprétation concernant la violence et les « activités liées » à la « lutte armée », le gouvernement a différé jusqu'à nouvel ordre la libération des prisonniers politiques et le retour des exilés (opérations censées être conclues fin avril), ce qui a amené l'ANC à l'accuser d'utiliser prisonniers et exilés comme de simples « pions ».

Le communiqué de l'ANC et de ses alliés appelle leurs membres, « dans les villes,

les villages et les fermes, les écoles et les universités, les usines, les prisons et les églises, à se dresser comme un seul homme pour exiger la fin immédiate de tous les aspects de la répression politique ». La campagne démarrera le 6 décembre par des manifestations à Johannesburg et Pretoria.

Par ailleurs, une porte-parole de l'ANC, Gill Marcus, a indiqué hier à l'AFP que la base du mouvement, dans les townships, était en faveur d'un nouveau « Noël noir ». Habituelle sous le règne de Pieter W. Botha (le prédécesseur de M. De Klerk), cette forme de protestation consiste à ne pas célébrer les

fêtes de fin d'année et s'accompagne généralement d'un boycott des commerces blancs. Dans le passé, les « comrades » (jeunes militants de l'ANC) ont souvent eu recours à la manière forte pour mettre au pas les récalcitrants.

Gill Marcus a toutefois réaffirmé que l'ANC souhaitait que les négociations pour l'élaboration d'une nouvelle constitution commencent dès que possible. C'est là également le vœu du gouvernement. Le problème est donc désormais, estiment les observateurs, de trouver une formule qui permette de résoudre ce différend sur les « actions de masse » sans que quiconque perde la face.

## Requiem pour les banques.

(Suite de la page 4)

ques en ce domaine. La crise bancaire béninoise a fait souffler un vent d'horreur à l'égard du crédit qu'il faut du temps pour dissiper.

Mais, malgré les difficultés qu'elles ont à retrouver une certaine solvabilité, les banques de développement ne doivent pas avoir vécu dans l'esprit des décideurs et des institutions financières. Elles ont leur utilité certaine dans la promotion des investissements pour le développement. Certains financiers proposent la création dans les zones d'intégration économique ou monétaire de fonds de garantie pour assurer les risques — qu'on peut éviter par une bonne étude des projets — mais qui sont inhérents à tout investissement pour le développe-

ment. Investissements qui sont aussi conditionnés par les aléas économiques, financiers, même climatiques...

En matière bancaire, il n'y a sûrement pas de générosité, mais il y a une nécessité à prendre des risques, à parier sur l'avenir économique en finançant les petits projets de développement. La prospérité des PME et PMI est un gage d'amélioration de l'environnement économique.

Les initiatives d'une institution sous-régionale comme la Banque Ouest Africaine de Développement dans ses appuis financiers aux Banques africaines de développement, doivent être soutenues par un retour à la confiance vis-à-vis des banques de développement

Léon BRATHIER

## Des délégations du gouvernement de transition...

[Suite de la page 3]

Il ressort de son exposé que le problème de l'heure est le manque crucial de matériel roulant et la panne des radios émetteurs-récepteurs de certaines sous-préfectures.

Le problème se pose avec acuité à Diakotomey. Dans cette sous-préfecture névralgique, il n'y a ni véhicule de commandement pour le sous-préfet ni téléphone, ni radio émetteur-récepteur.

En abordant le problème de la sécurité, les deux

parties ont déploré l'affectation des commandants des brigades de gendarmerie en pleine campagne électorale.

Il a été envisagé de les maintenir jusqu'à l'accomplissement de toutes les tâches afférentes aux consultations référendaires.

Depuis hier matin, la délégation du HCR et du gouvernement se trouvait dans les sous-préfectures du Sud-Mono. Aujourd'hui elle sera dans celles du Mono-Nord.

(ABP)

(Suite de la page 3)

vues en mars 1991 à Libreville » a notamment conclu M. Pierre Babé.

En clôturant officiellement ce cours international sur les taux de fret et les tarifs conteneurs, M. Théophile Hounkponou Directeur adjoint de cabinet du ministre de l'Équipement et des Transports a souhaité que les riches enseignements tirés de ce séminaire puissent contribuer à apporter des solutions aux nombreux problèmes que connaît notre sous-région dans le développement du secteur des transports

maritimes surtout dans le cadre de la négociation des taux de fret avec les conférences maritimes pour les représentants membres des conseils des chargeurs et aux autres d'améliorer les pratiques en matière de bac-cul du fret maritime.

Rappelons que le cours international sur les taux de fret et les tarifs conteneurs avait réuni les participants venus du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire du Gabon et du Niger

A. A.

## REFLEXIONS

### Les faux problèmes du référendum

(Suite de la page 1)

ment payés par l'Etat ? Et même si le principe de paiement d'un perdant était retenu en guise de stimulation, la situation économique de notre pays appelle de la part de chacun un minimum de sacrifice pour le bon déroulement des opérations électorales dont l'échec ne profitera à personne.

De l'autre côté, le ministre Félho devra veiller à la bonne gestion des fonds débloqués dans le cadre de ces opérations. Ici comme ailleurs, la transparence doit être de mise pour convaincre la base qu'elle

travaille pour l'intérêt collectif et non pour qu'une nouvelle race de barons du renouveau s'enrichissent sur son dos. A cet effet, les délégués qui ont fait le déplacement dans les départements auraient dû, au nom du HCR et du gouvernement prendre les mesures qui s'imposent au lieu de s'en remettre comme ils l'ont fait au Premier ministre. Car après tout, le Renouveau démocratique n'est pas l'affaire exclusive du Premier ministre et de son gouvernement mais bien celle de tous les Béninois.

Maurice CHABI

## EN BREF

Tunis. — La Tunisie fournira à la Guinée une assistance technique pour la réalisation de vingt cinq projets de développement, notamment un barrage hydro-électrique, a-t-on annoncé mercredi à Tunis, à l'issue de la première session de la commission mixte de coopération bilatérale.

Elle prendra en charge la formation de guinéens dans le domaine du tourisme et accompagnera également des boursiers à des étudiants dans l'enseignement supérieur, in-

diqué le procès-verbal, signé mercredi par le ministre tunisien de l'Economie et des Finances, M. Mohamed Ghannouchi et son homologue guinéen, M. Brahim Sylla.

Sur le plan commercial, les deux pays ont décidé d'intensifier leurs échanges et de redynamiser les accords qu'ils avaient signés en 1986. Une délégation d'opérateurs et d'hommes d'affaires tunisiens se rendra en février prochain à Conakry, qui accueillera en mai 1991 une semaine commerciale tunisienne.

Directeur général de l'O.N.E.P.I.  
**Noël A. ALLAGBADA**  
 Directeur de Publication  
**Maurice CHABI**  
 Rédacteur en chef  
**Soumaïla C. MAMA**  
 Dépôt légal n° 147  
 Ministère de l'Intérieur  
 et Parquet de Cotonou  
 (Office National d'Édition  
 de Presse, de Publicité  
 et d'Imprimerie)  
 Téléphone 30.11.52  
 B.P. 1210 COTONOU (RB)

### Référendum du 2 Décembre 1990

## Des délégations du gouvernement de transition et du HCR dans l'Atlantique et le Mono

Une délégation du gouvernement et du Haut Conseil de la République conduite par M. Yves Houessi, ministre de la Justice et de la Législation a tenu une séance de travail hier mardi à la préfecture de Cotonou avec le préfet du département de l'Atlantique M. Pierre Ahlinvi Comlan.

Cette délégation qui entreprendra une tournée de constat de l'organisation pratique des différentes tâches relatives aux opérations référendaires dès le 28 novembre à travers les sous-préfectures et les circonscriptions urbaines de l'Atlantique a attentivement suivi le point des préparatifs à ce jour fait par le préfet. M. Ahlinvi Comlan a surtout mis l'accent sur les difficultés rencontrées pendant les élections des responsables locaux en stigmatisant le comportement irresponsable de certains présidents de bureaux de vote. Pour plus de garantie et d'efficacité, les nouveaux élus seront responsabilisés par des arrêtés qui seront pris dans les tout prochains jours.

Les urnes et les bulletins seront livrés aux chefs de quartier et de village le samedi 1er décembre 1990. Ces derniers sont chargés de les convoquer aux bureaux de vote le dimanche 2 décembre 1990 avant 7 heures. On a indiqué pendant la séance.

Le préfet Pierre Ahlinvi Comlan a en outre présidé une réunion du personnel de commandement de l'Atlantique à laquelle ont pris part les membres du syndicat des conducteurs et transporteurs du Bénin. Cette séance vise à régler, grâce à l'aide des transpor-

teurs, les questions liées aux moyens roulants à mettre à la disposition des chefs des circonscriptions administratives pour les opérations du 2 décembre prochain.

Par ailleurs une autre délégation du Haut Conseil de la République et du gouvernement de transition séjourne depuis mardi 27 novembre dans le département du Mono.

Ladite délégation composée entre autres du ministre du Travail et des Affaires Sociales, Mme Véronique Ayoho et du membre du HCR Mr Félix Dansou, a rencontré le

préfet du Mono Issa Kpara pour une séance de travail.

Cette séance a été l'occasion de faire le point des préparatifs afférents aux consultations référendaires du dimanche 2 décembre 1990.

Le préfet avec la collaboration du secrétaire général du département M. Emmanuel Tossa Guy et du chef service des affaires politiques de la préfecture M. Naboua Sossou, a fait de façon globale et sous-préfecture par sous-préfecture le point des préparatifs.

(Lire la suite en page 8)

## Fin à Cotonou du cours international sur les taux de fret et des tarifs conteneurs

Commencé le 23 novembre dernier à l'hôtel Croix du Sud à Cotonou, le cours international sur les taux de fret et les tarifs conteneurs a pris fin vendredi.

Les 32 participants à ce cours international animé essentiellement par le secrétaire général de la MEWAC, le commandant Herman Brun ont formulé à l'issue de la rencontre une motion de remerciement au gouvernement béninois pour l'accueil qui leur a été réservé avant de se réjouir des efforts que ne cesse de déployer le Bénin pour la promotion des activités maritimes sous-régionales.

Les participants ont par ailleurs formulé des

recommandations à l'encontre du secrétariat général de l'Union des Conseils des Chargeurs Africains (UCCA) l'invitant, entre autres, à prévoir régulièrement la tenue de cours de formation ou de séminaires sur les questions liées au trafic maritime et à engager un dialogue permanent avec les conseils des chargeurs situés à l'autre bout du trafic sur les taux de fret maritime.

Prenant la parole à la cérémonie de clôture vendredi dernier, le commandant Herman Brun a particulièrement insisté sur le fait que les transports des années 90 seront fortement conditionnés par la circulation des conteneurs. Aussi a-t-il estimé qu'il n'y a pas de raison que la sous-région ne participe à cette modernisation.

Pour sa part, en appréciant le séjour des participants à Cotonou le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Bénin, M. Marcel Alapini a estimé que les conclusions et recommandations permettront sans nul doute d'améliorer et d'harmoniser les méthodes de travail dans le calcul des taux de fret et des tarifs conteneurs.

M. Pierre Babé, représentant, du secrétaire général de l'UCCA, en ce qui le concerne, a indiqué que le rendez-vous de Cotonou constitue une étape importante dans les actions que mène l'UCCA pour permettre aux cadres des conseils des chargeurs de la sous-région de disposer d'outils nécessaires à un meilleur accomplissement de leurs tâches quotidiennes. « Les recommandations constituent un apport très appréciable aux objectifs que se propose d'atteindre l'UCCA et elles seront examinées avec bienveillance par ses membres lors de leurs prochaines assises pré-

## Fin du congrès constitutif de l'Association Béninoise des Professeurs de Français

Les congrès constitutifs d'associations se déroulent tous azimuts dans notre pays depuis quelque temps, mais ne se ressemblent pas. Les professeurs béninois de français eux, sont engagés à relever le défi si l'on tient compte du double statut du français : une matière comme les autres ; le véhicule même de l'enseignement de toutes les autres matières. Ce double statut lui confère une place unique dans toutes les disciplines enseignées.

L'Association béninoise des professeurs de français a tenu ses premières assises de l'année samedi dernier, dans les locaux du cours secondaire Notre-Dame de Cotonou.

Faisant l'historique de cette association qui a vu le jour en 1973, M. Théodore Folly, président du comité préparatoire du congrès a retracé le chemin parcouru jusqu'à ce jour en passant par les douloureux événements de juin 1975. Des situations qui ont fait voler en éclats la jeune association dont les responsables ont préféré le mutisme au risque d'être les innocentes victimes du rouleau

compresseur de l'autocratie triomphante et aveugle d'alors.

M. Théodore Folly a indiqué que le congrès de ce jour, 24 novembre 1990, est essentiellement une rencontre statutaire et aura pour objectifs : l'adoption de textes fondamentaux devant régir la vie de l'Association et la programmation des activités à mener pendant les trois années à venir.

Pour M. Théodore Folly, le français est perçu aujourd'hui par les non-littéraires comme un outil fonctionnel permettant d'écrire un bon rapport, de rédiger une bonne note de service ou une lettre-circulaire. En cette période d'ajustement structurel, parler de l'enseignement de français c'est poser la question de savoir en quoi notre enseignement peut armer les élèves et les étudiants à micux affronter les difficultés du monde du travail. C'est dire qu'il existe des registres de français et que le français de la banque n'est pas de français de l'hôtellerie ; que le français des affaires est différent

de celui du journalisme, que le français technique et commercial est bien loin des connotations qui font la richesse de la littérature a-t-il fait remarquer. C'est dire qu'aujourd'hui, le professeur de français ne peut plus et ne doit plus se contenter d'être un simple professeur de lettres. M. Théodore Folly a dit que le type d'apprenant qui est le sien, varie selon les besoins linguistiques.

Il s'agit tout simplement que les programmes de français d'un lycée technique, d'un collège agricole, d'un centre d'apprentissage ne peuvent pas être les mêmes que ceux d'un lycée d'enseignement général a-t-il conclu.

Au terme de leurs travaux les congressistes ont dépouillé tous les documents inscrits à leur ordre du jour. Ils ont saisi cette opportunité pour remettre sur pied un bureau exécutif de 7 membres présidé par M. Théodore Folly.

Jean-Jogé SEMONDJI

(Lire la suite en page 8)